



SYNTHÈSE DES ACTES COLLOQUE 2019

OBJECTIF AUTONOMIE



25 & 26
NOVEMBRE
2019

CENTRE DE
CONGRÈS
SAINT-ÉTIENNE



Table des matières

COLLOQUE DÉFI AUTONOMIE 2019	2
LES ACTES - SYNTHÈSE.....	2
Table ronde 1 –	3
Grand âge : le temps d'agir.....	3
Table ronde 2 –.....	4
Les innovations au service des seniors	4
Plus de pas, un projet porté par Atouts prévention Rhône-Alpes.....	4
Le pôle VIVALAB.....	4
Rando-seniors	4
La conciergerie au service du maintien à domicile	5
La box des fragilités.....	5
Table ronde 3 –.....	6
Les bonnes pratiques au secours des aidants	6
Le baluchonnage.....	6
La caravane du bien-être et de la solidarité	6
L'entretien conseil en prévention.....	6
Le répit des aidants.....	6
Grand débat -	7
Autonomie, dépendance et liberté.....	7
De la place de l'intelligence artificielle auprès des seniors.....	7
Du regard sur les personnes âgées.....	7
De la question du logement.....	8
Et ailleurs ?	8

COLLOQUE DÉFI AUTONOMIE 2019

LES ACTES - SYNTHÈSE

Les 25 et 26 novembre 2019, au centre des Congrès de Saint-Etienne, s'est tenue la 13e édition du Défi-autonomie, organisé par l'association Seniors-autonomie et placé sous le haut patronage d'Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé.

Inaugurée par Dominique Libault, Président du Haut Conseil du Financement de la protection sociale, cette 13e édition affichait clairement sa thématique : Objectif autonomie. Une préoccupation première qui se déclinait à travers des ateliers et séances de prévention destinés aux seniors et organisés par les différents partenaires de la manifestation, un salon regroupant 89 acteurs engagés sur le terrain de la perte d'autonomie et un colloque réunissant les experts nationaux et territoriaux œuvrant dans le champ du grand âge.



Table ronde 1 – Grand âge : le temps d'agir

En octobre 2018, Dominique Libault se voit confier par Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, la mission d'organiser une vaste concertation nationale sur le grand âge et la perte d'autonomie. En mars 2019, Dominique Libault rend son rapport dans lequel 175 propositions clés sont énoncées pour « passer de la gestion de la dépendance au soutien de l'autonomie ».

En juin 2019, le gouvernement fait une déclaration de politique générale annonçant qu'une loi Grande âge et autonomie serait déposée fin 2019. Où en est-on à l'heure où se tient le Défi-autonomie ? Car une évidence s'impose : il est temps d'agir !

Au vu de la conjoncture sociale, la loi autour du grand âge et de l'autonomie est repoussée à 2020. Pour autant, Myriam El Khomri a rendu un rapport sur l'attractivité et la valorisation des métiers du grand âge et de l'autonomie énonçant des propositions autour des formations et parcours professionnels. De même, une stratégie autour des aidants a été mise en place avec quelques avancées dont l'indemnisation du congé proche aidant. Enfin, un rapport sur l'âgisme sera bientôt rendu.

Toujours est-il que tous les acteurs s'accordent à dire qu'il y a urgence à agir. Tout simplement parce que la génération du babyboom arrive et représente environ 20 millions de personnes retraitées. En 2030, 1,4 millions auront atteint le « grand âge ». Ces questions de longévité ne vont donc que s'accroître. Et si rien n'est fait pour accompagner ces personnes âgées dans des conditions décentes, notre société risque de se trouver face à des conséquences humaines et sociales dramatiques. Le vieillissement est une certitude, il faut donc des actes et des actions.

Aujourd'hui, la principale problématique réside dans le financement de cette future loi. Car l'État doit trouver 9 à 10 milliards pour financer cette loi. Quant à la question du financement du reste à charge, il doit également être évoqué. Financement public de l'État ? Solidarité nationale ? Solution de prévoyance assurantielle ? Un mix des trois ? La question reste posée, divise encore les différents acteurs et sera une des composantes essentielles de la future loi.

Des acteurs qui s'accordent tout de même sur un point quant à l'avenir de cette loi Grand âge et autonomie : l'État devrait se saisir de ce qui existe. Car l'ensemble des partenaires territoriaux sociaux bénéficie d'expertises et d'expériences en matière de prise en charge du vieillissement. Et ce à l'échelle d'un territoire, une dimension qu'il est primordial de prendre en compte.

Ainsi, le modèle des MARPA (maison d'accueil rurale destinée à des personnes âgées) pourrait se décliner plus largement pour irriguer le territoire. De même, la Cité des aînés à Saint-Étienne ou les référents sentinelles dans l'Ain montrent à quel point il est important de tenir compte des aspirations et des individus et de coconstruire avec eux un parcours de vie.

Ces acteurs ont aussi développé nombre de solutions dans le domaine de la prévention, importante afin de faciliter le maintien à domicile.

En conclusion, le foisonnement et la diversité des acteurs est une richesse. Une richesse qui implique la nécessaire exigence de coordination. Travailler ensemble peut être une réponse au financement de la loi future autour du grand âge et de l'autonomie. Et si la solidarité nationale doit être forte pour la solvabilisation de la loi, elle doit aussi être territoriale.

Table ronde 2 –

Les innovations au service des seniors

QUELQUES EXEMPLES D'EXPERIENCES MENEES PAR DIFFERENTS ACTEURS DU VIEILLISSEMENT :

Plus de pas, un projet porté par Atouts prévention Rhône-Alpes

Atouts prévention Rhône-Alpes, créé en 2013 par les régimes de retraite, permet de coordonner une politique de prévention. Quatre exemples peuvent être mis en exergue :

- Des ateliers d'activité physique et de prévention ont été proposés à domicile à 100 personnes retraitées en Drôme et en Ardèche. Le test mis en place en 2019 est en cours d'évaluation.
- Un atelier d'estime de soi et de bien-être a été mené en 2018, en partenariat avec l'Ufolep, par une psychologue et une psycho-esthéticienne. Un référentiel a été formalisé.
- Le spectacle « Avant, j'étais vieux » a rassemblé 1 310 participants en 2019
- L'expérience Kiplin : elle combine des séances d'activité physique adaptée aux besoins des seniors et une application qui permet de les motiver à travers des jeux, une équipe, des défis collectifs. Le programme d'inclusion numérique est ainsi accompagné et couplé à du présentiel. Ce programme de 6 séances d'environ une heure est basé sur l'observance et non la performance. De 1 500 à 2 000 seniors dont 150 dans la région Auvergne Rhône-Alpes ont bénéficié de ce programme. Par des mesures de l'impact avant et après les séances, il a été observé que 65 % des participants en sortent plus actifs.

Le pôle VIVALAB

Ce projet est porté par la CNAV et la Carsat Rhône-Alpes en partenariat avec la MSA, l'Agirc-Arrco, France Active et la Caisse des dépôts. VIVALAB est un laboratoire d'idées innovantes qui visent à éviter la perte d'autonomie. L'objectif étant d'analyser, d'accompagner et de soutenir financièrement des initiatives entrepreneuriales ou associatives.

Aujourd'hui, le maintien à domicile ne passe plus uniquement par l'associatif. De nombreuses start-up liées aux nouvelles technologies se développent autour de cette thématique. Il est important de rappeler les fondamentaux :

- Placer la personne âgée et la famille au cœur de la démarche afin qu'elles acceptent ces nouvelles technologies.
- Intégrer la solvabilisation de ces nouvelles offres et se demander quel est le reste à charge pour les familles.

En Rhône-Alpes, cette structure multi partenariale qu'est le pôle Vivalab permet de coordonner les acteurs clés afin de mettre en commun les expertises. Et ce dans une approche territoriale. Les porteurs de projets sélectionnés sont accompagnés au niveau régional soit par une expertise interne soit par un cabinet externe afin qu'ils soient dans une logique de duplication sur l'ensemble du territoire.

VIVALAB se veut donc un engagement concret et politique qui vise une dynamique de rapprochement. Il se déploie autour de trois mots clés : innover, accompagner et se rapprocher.

Rando-seniors

Cette plateforme accompagnant/accompagné est issue de l'initiative lancée à Saint-Étienne en 2016 par Seniors-Autonomie, en partenariat avec la Mutualité Française Loire/Haute-Loire et la Fédération Française de Randonnée pédestre, en lien avec Unis-Cité Loire, afin de proposer un outil aux personnes âgées pour leur faciliter l'accès aux lieux de vie de leur quartier.

Depuis, l'École des Mines de Saint-Étienne a intégré le projet pour formaliser sur tablettes tactiles des parcours en ville adaptés et sécurisés, via des capteurs qui intègrent, pour chaque portion de rue, les trottoirs, les escaliers.... Le Gérontopôle Auvergne Rhône-Alpes a également rejoint le dispositif pour analyser l'acceptabilité de l'usage de ces outils auprès des personnes âgées.

Seniors-Autonomie a confié la phase test au CCAS de Saint-Étienne. Concrètement, le réseau de bénévoles chargés des visites de convivialité auprès des personnes âgées isolées, mis en place par le CCAS, a été sollicité pour développer la plateforme internet destinée à permettre la rencontre entre des personnes âgées qui souhaitent se balader et ces bénévoles. Cette plateforme permet ainsi de matcher les besoins des seniors et la disponibilité des bénévoles.

La conciergerie au service du maintien à domicile

Deux projets de cyber-conciergerie sont en cours de développement, l'un en milieu urbain à Saint-Étienne, l'autre en milieu rural autour de la MARPA de Saint-Romain d'Urfé.

A Saint-Étienne

Le projet est porté par la l'AIMV en partenariat avec la société SFI. Inspirée du modèle du concierge qui surveille, entretient et assure une présence humaine dans un immeuble, la cyber conciergerie met l'utilisateur au centre du dispositif. Elle s'adresse aux personnes âgées à domicile qui n'ont pas les capacités d'aller chercher les services. Et ce avec l'idée d'améliorer leur autonomie par des interventions régulières.

Ce service s'articule autour de concierges équipés d'ordinateurs pour un accès à la plateforme qui proposera des services, de l'animation ou des prestations sociales. Les personnes âgées sont de leur côté équipées d'un outil digital (ordinateur, tablette ou smartphone) qui leur permet également d'avoir un accès personnalisé à la plateforme. Une plateforme qui sera également ouverte à toutes les parties prenantes et services autour de l'utilisateur sur un territoire donné, à savoir les institutions, commerces, structures de loisirs... Enfin, les proches de l'utilisateur peuvent communiquer avec ce dernier via des vidéos, des messages, des photos. Cette plateforme permet ainsi d'accompagner les seniors, en présentiel ou via cet outil digital.

Les services proposés via cette plateforme seront totalement personnalisés en fonction de l'utilisateur, de ses besoins primaires et secondaires, de ses attentes, de son environnement. Ainsi, cette plateforme pourrait proposer des services de gardes de nuit, de livraisons, de prises de rendez-vous chez un médecin, ou bien de petit bricolage ou de demandes de rendez-vous chez un coiffeur... Elle peut également permettre de diffuser des messages de prévention ou être un moyen d'échanger avec ses proches. Elle sera également modulaire et évolutive.

Une maquette est en cours de développement. Elle devrait être testée pendant 12 mois en 2020-2021 dans un quartier de Saint-Étienne. Ensuite, un déploiement sur un territoire plus large pourra être envisagé.

Autour de la MARPA de Saint-Romain d'Urfé

Porté par la MSA Ardèche Drôme Loire, ce projet de conciergerie en milieu rural sera expérimenté dès 2020 à la MARPA de Saint-Romain-d'Urfé. Ce service s'adresse principalement à des personnes âgées isolées, en perte d'autonomie ou pas, à qui seront proposés des services suivant leurs besoins sur le canton. Des besoins qui seront analysés au cours du premier semestre 2020.

L'expérimentation qui démarrera au deuxième trimestre 2020 va s'appuyer sur les 24 personnes âgées qui vivent au sein de la MARPA de Saint-Romain-d'Urfé, auxquelles s'ajoutent les personnes âgées du canton. Soit un total de 150 usagers. Concrètement, cette conciergerie couple outil numérique et présence physique, via la MARPA ou la visite de bénévoles à domicile.

Cette expérimentation sera financée par Malakoff Médéric Humanis.

A terme, il est nécessaire de réfléchir à la solvabilisation de ce dispositif. Doit-il être pris en charge par l'utilisateur ou pas ?

La box des fragilités

Ce projet est porté par EOVI Mcd Santé et services, en lien avec un living lab qui regroupe l'École des mines de Saint-Étienne, AESIO, des ingénieurs, des usagers...

Cette box des fragilités, destinée aux personnes âgées à domicile, a pour objectif de mesurer leur évolution de santé pendant une période donnée, et en particulier les changements d'habitudes, afin de mettre en place une stratégie de maintien à domicile si nécessaire et le plus tôt possible.

Concrètement, une box, équipée de capteurs, sera installée au domicile de personnes âgées, en milieu urbain ou en zone rurale, sur une période de 3 à 6 mois. Totalement invisibles et non intrusifs, ces capteurs seront capables de détecter et d'évaluer les mouvements d'une personne âgée à son domicile. En parallèle, un serious game, accessible sur la télévision, pourra évaluer les variations sur la mémoire et donc les modifications comportementales.

Suivant ces données collectées, « un jumeau numérique » est créé, qui va vieillir plus rapidement et ainsi permettre d'imaginer un comportement simulé, afin de s'inscrire dans une démarche de prévention des fragilités.

Cette box des fragilités, opérationnelle dès 2020, sera testée dans 10 appartements.

Se pose également la question du business model de ce projet.

Table ronde 3 –

Les bonnes pratiques au secours des aidants

Tour d'horizon d'expérimentations ou d'actions menées en direction des aidants. Les besoins sont de plus en plus importants car la physionomie des aidants a tendance à évoluer.

Le baluchonnage

Le principe du baluchonnage est porté par la MSA Ardèche Drôme Loire. Le baluchonnage a été lancé en Savoie par la MSA Alpes du Nord, puis élargi à la région. Dans la Loire, il sera mis en place au 1er janvier 2020.

Le baluchonnage s'appuie sur un baluchonneur (ou relayeur), une personne formée, qui prend le relais d'un aidant sur une période donnée. Le relayeur qui se trouve à proximité peut intervenir jusqu'à 48 heures d'affilées, sur simple demande par appel téléphonique (24 heures/24, 7 jours/7).

Le coût pour l'aidant reste correct puisque l'heure de baluchonnage est facturée 6 euros, grâce à des financements partenariaux.

La caravane du bien-être et de la solidarité

Ce dispositif itinérant au service des aidants est porté par AG2R la Mondiale. Cette caravane est un outil qui met en lien les acteurs du quotidien avec les aidants sur un territoire donné.

La caravane qui se déplace dans les villages, les entreprises, va au-devant des aidants pour leur permettre de passer un moment convivial, de les écouter et de les guider vers des services.

Ce dispositif est totalement modulable et peut se mettre en place autour d'une animation ciblée afin de faire passer un message.

L'entretien conseil en prévention

Ce dispositif a été mis en œuvre depuis 5 ans par la Carsat Rhône-Alpes. A ce jour, 4 000 entretiens ont été réalisés.

Dans un premier temps, un questionnaire d'autoévaluation en 40 questions est envoyé aux aidants. A partir de ce questionnaire, un scoring est établi afin de proposer un parcours. Ensuite, un entretien conseil en prévention de 45 minutes se fait au téléphone, un outil bien accueilli par les aidants et qui permet un maillage complet d'un territoire. Suite à cet entretien, une restitution globale est établie avec conseils et orientation vers des partenaires.

Si nécessaire, 1 à 3 séances avec une psychologue sont proposées à l'aidant familial afin de poser ses souffrances et d'évoquer avec lui les solutions.

Ce dispositif a le mérite de montrer aux aidants qu'ils doivent et peuvent se donner du temps pour eux.

Le répit des aidants

Dans le cadre du programme « Seniors en vacances », l'ANCV (Agence nationale des chèques vacances) a fait du répit des aidants familiaux et professionnels un axe fort de sa politique sociale. Et ce depuis 2007. Concrètement, l'ANCV a mis en place des séjours de vacances aidants/aidés afin de prévenir les risques d'épuisement. Pendant ces séjours, les aidés sont pris en charge par un personnel qualifié tandis que les aidants peuvent prendre du temps pour eux et se ressourcer.

A ce jour, 206 destinations sont proposées à toutes personnes de plus de 60 ans, sans conditions de ressources. Les tarifs des séjours sont uniques : 336 euros pour 6 jours et 402 pour 8 jours. Une aide financière peut être accordée aux aidés, grâce au soutien de la CNAV, de la Carsat Rhône-Alpes et de certaines MSA.

En 2017, 2 000 aidants ont bénéficié de ce séjour de répit, 3 000 en 2018. Et en 2019, l'ANCV a mené une expérimentation avec AG2R la Mondiale pour développer des séjours en direction des résidents en EHPAD. 25 séjours ont été effectivement mis en place.

Grand débat -

Autonomie, dépendance et liberté

De la place de l'intelligence artificielle auprès des seniors

Au tour départ, il y a les données de santé (ensemble de données personnelles, physiques, mentales...) dont la protection est assurée par le SNDS (Système national des données de santé).

En face, l'intelligence artificielle que l'on peut définir comme un ensemble de théories et de techniques qui simule l'intelligence, agit ou pense comme un humain.

Dans le domaine de la santé, l'intelligence artificielle a de nombreuses applications : outil pour l'aide à la prise de décisions, modélisation d'images et simulation, recherche de corrélation pour mieux comprendre un parcours patient.

Et, en matière de « bien-vieillir », l'intelligence artificielle se matérialise à travers des applications pour suivre son diabète, des chatbots pour dialoguer, de la téléassistance, des systèmes d'alarme, un outil autour de la notion de jumeau numérique pour suivre la fragilité des aînés... Tous ces dispositifs existent pour accompagner les personnes âgées, ils se mettent à leur service pour assurer une surveillance médicale, pour les aider au quotidien, voire pour rompre l'isolement social. L'intelligence artificielle vient aussi en renfort des aidants ou des personnels

Face au développement de cette intelligence artificielle se pose la question essentielle : quelle est la place de l'utilisateur ?

La personne âgée au centre de la boucle

A l'École des Mines de Saint-Étienne, c'est l'approche Living lab qui est prônée dans tous les dispositifs de recherche. C'est-à-dire que la personne âgée est un acteur clé et un expert des processus de recherche et d'innovation. Ainsi, le design thinking met l'utilisateur au centre de tout. C'est cette méthode de travail qui a été utilisée pour la création du lit intelligent.

Pour mobiliser cet écosystème, il est nécessaire de mobiliser les personnes âgées mais aussi d'inciter les experts à sortir de leur zone de confort.

La présence humaine indissociable de l'intelligence artificielle

L'ensemble des solutions digitales ou outils numériques, aussi utiles soient-ils, sont indissociables d'une présence humaine.

Une indispensable liberté de choix

Beaucoup considèrent que le déploiement de l'intelligence artificielle va à l'encontre de la liberté individuelle à travers ce sentiment « d'être fliqué ». De ce fait, les outils numériques ne doivent pas être imposés à la personne âgée qui doit garder sa liberté de choix. Or, pour garantir cette liberté de choix, la personne âgée et les aidants doivent être suffisamment informés, écoutés, avec des réponses personnalisées. D'où l'importance de disposer de personnel formé qui doit constamment s'assurer du consentement de la personne âgée. Pour autant, cette liberté de choix ne dépend-elle pas aussi de la sécurité financière par rapport à la question du reste à charge ?

Du regard sur les personnes âgées

L'âgisme qui désigne toutes les formes de discrimination fondées sur l'âge est devenu un sujet essentiel aujourd'hui. Une forme de révolution doit s'opérer pour lutter contre cet âgisme.

Une nécessité de changer de vocabulaire

Aujourd'hui, les diverses évaluations utilisent un vocabulaire négatif, les personnes âgées sont abordées à travers un prisme négatif : elle ne mange plus, elle ne se lève plus... L'âgisme tue et on peut perdre 7 ans d'espérance de vie par rapport à la discrimination liée à l'âge.

Il est donc nécessaire d'adopter un discours positif afin de démystifier le vieillissement et la mort. C'est ainsi que l'on acceptera les éléments de prévention.

Une nécessité de changer de regard sur les personnes âgées

Notre société de consommation avec la montée de l'individualisme qui l'accompagne pose un regard négatif sur le senior, y compris dans le milieu professionnel. Le regard sur les personnes âgées doit être plus bienveillant, sans être infantilisant.

Une nécessité de changer de regard sur les métiers du vieillissement

Les métiers autour de la personne âgée ne bénéficient pas toujours d'une bonne image ce qui provoque des difficultés de recrutement. Il y a nécessité à développer et à valoriser ces métiers.

De la question du logement

Aujourd'hui, seuls 6 % des logements sont adaptés à la perte d'autonomie et au maintien à domicile. Il est donc nécessaire de créer des logements adaptés et inclusifs dans l'agora. Plusieurs solutions existent déjà et ont été développées. Des solutions qui tournent autour de l'idée d'un lieu de vie inclusif, intermédiaire qui mixe espaces privés et espaces communs pour assurer le lien social et la sécurité. Les personnes âgées doivent se sentir chez elles donc il faut développer une vraie approche domiciliaire qui implique une liberté d'aller et venir, de recevoir à n'importe quelle heure, de prendre ses repas quand on le souhaite, d'avoir une vie intime...

Et ailleurs ?

Au Québec, une expérimentation est menée autour du rôle de la psychoéducation auprès du public âgé. Les ergothérapeutes et soignants sont également formés pour lutter contre l'âgisme afin d'agir sur les éléments positifs et non négatifs. De même, au sein d'écosystème d'innovation, la notion de patient expert est primordiale.

En Allemagne, une vraie politique de création de projets managés est mise en place par les villes afin de concevoir des projets en pensant aux personnes âgées.



A NOTER SUR VOS AGENDAS

